



Avoir la France dans le cœur

LE PROJET

Sommaire

Protéger la France et les Français.

- Pour une immigration intégrée dans la sécurité. 3
- Pour une réforme de la Police et de la Justice. 4
- Pour un Nouveau Service Civique National: Le SerCiN. 5
- Demander l'avis des Français: Le référendum dès l'élection. 7

Pour un redressement économique: la politique des trois piliers.

- Clarifier, sans politique d'austérité. 8
- Relancer l'économie. 9
- Construire une nouvelle société fluide. 11

Les grands dossiers.

- Pour une réforme des retraites juste et cohérente. 16
- Pour la défense des libertés publiques. 20
- Pour une "Europe européenne" des peuples unis. 28
- Pour une écologie populaire de progrès. 33

Protéger la France et les Français

Pour une immigration intégrée dans la sécurité.

Pour une immigration choisie.

1. Reconduite systématique des étrangers en situation irrégulière. Pour contourner le problème du laisser-passer consulaire, nous proposons de créer un exil intérieur sur le modèle de celui du Danemark, plus l'allongement de la période de rétention. (voir le point 3).
2. Si un immigré se rend coupable d'un délit d'atteinte aux personnes, son titre de séjour ne sera plus renouveler automatiquement, son expulsion à la fin de la peine sera organisée dès son incarcération, dans un centre dédié de rétention. (Exil intérieur et temporaire).
3. Allongement de la période de rétention possible à 2 ans, le temps pour le pays d'origine de délivrer le laisser-passer consulaire (et non plus 3 mois), pour un renvoi dans le pays d'origine et sans limite pour les radicalisés. Si l'Etat d'origine refuse de reconnaître le délinquant, une accélération de la procédure pourra avoir lieu par l'intermédiaire de pressions financières.
4. Test de langue maternelle pour les mineurs isolés étrangers de façon à établir clairement leur nationalité.
5. Test ADN dans les procédures de regroupement familial.
6. Réduction des entrées légales à 100 000/an.
7. Suppression systématique de subventions publiques aux associations en contradiction avec les lois de la République.
8. Rétablir le délit de séjour irrégulier. (étudiants et touristes restant illégalement sur notre sol après l'expiration de leur titre de séjour).

Pour une intégration réussie.

1. Tout étranger n'ayant pas un emploi ou une formation au bout de 6 mois doit quitter le territoire national.
2. Sensibilisation des enfants à la culture française et à la maîtrise de la langue nationale.
3. Interdiction de tout signe religieux ostentatoire promouvant l'islamisme dans l'espace public, dans la fonction publique et dans les espaces de services publics et d'éducation.
4. Test de français dans le pays d'origine, avant l'octroi d'un visa de long séjour.
5. Développement des cérémonies d'accueil en préfecture ou en Mairie pour les étrangers entrés légalement.
6. Création de collèges et lycées d'exigence, en internat, sur l'ensemble du territoire. Sanctions immédiates dans les collèges et lycées contre les actes et les propos haineux envers la France.
7. Arrêt des interventions et des subventions pour les associations indigénistes et communautaristes intervenant en milieu scolaire.
8. Choix assumé de l'intégration par l'accessibilité économique plutôt que par la distribution de subventions.
9. Valorisation des immigrés qui réussissent et apportent leur dynamisme à la société française.

Pour une sécurité assumée.

- Construction de 15 000 places de prison. Découpage du territoire en 5 grandes zones, répartition de 3000 places par zone.
- Création d'un parcours « Jour Nouveau » pour les délinquants volontaires, articulé autour de trois pôles: Discipline (encadrement militaire), Education (obligation d'études et de diplômes), Travail (contact avec le monde de l'entreprise).
- Alourdissement des amendes et sanctions pour les plus gros délits.
- Politique de la tolérance zéro. Fin du rappel à la loi et sanction immédiate.
- Création de groupes d'interventions pour les quartiers hors de contrôle,(où les FDO ne peuvent plus intervenir seules), organisés par une alliance des forces communes à la Gendarmerie et la Police, avec l'appui de l'expertise et de la stratégie de l'Armée, soutenue par l'expérience de terrain des associations.

Pour une réforme de la Police.

- Création d'une école nationale des polices municipales.
- Elaboration d'un tronc commun avec la Police Nationale, lors de la formation initiale et organisation du maintien des acquis par le transfert et partage de compétences.
- Responsabilisation de la Police Municipale, en tant que primo-intervenants, en lui accordant des pouvoirs de la Police Nationale : contrôle des cartes d'identité, des coffres de véhicule, accès au fichier des voitures volées.
- Simplification des procédures administratives par une réorganisation augmentant sa présence sur le terrain à moyens constants.
- Intégration par la culture et l'enseignement.
- Suppression des objectifs dans la Police, afin de focaliser sur les gros trafics.
- Augmentation des moyens dans l'investigation.
- Développement des moyens de vidéo protection par des partenariats avec les entreprises de sécurité privée.
- Créer une sécurité au plus près des citoyens. Sous le contrôle de légalité du préfet, élargir les prérogatives du Maire et de la police municipale. Le Maire aura la possibilité de fermer des établissements ou d'assortir ses arrêtés d'une décision de mise en demeure.

Pour une réforme de la justice.

- Désidéologiser la justice en commençant par le remplacement de la direction de l'école de la magistrature et la réforme de ses programmes.
- Recentrage des moyens sur les atteintes aux personnes et quasi suppression des peines de prison fermes pour les délits à caractère sociétaux.
- Sanction systématique par une peine réellement effectuée pour toutes les atteintes aux personnes.
- Stabilisation du droit avec refus de faire une loi en réponse à chaque fait divers. Simplification du droit et suppression massive de lois à caractère sociétal.
- Abaissement de la majorité pénale à 16 ans.
- Mise en place du cumul des peines.
- Remise en place des peines plancher.
- Vider les prisons des détenus étrangers pour qu'ils effectuent leurs peines dans leur pays d'origine.

Pour un nouveau Service Civique National : le SeRCIN

Il s'articule autour de deux thèmes centraux :

- La cohésion républicaine renvoie aux thématiques de la citoyenneté, de l'insertion sociale et professionnelle, des valeurs de la République, de l'engagement, du partage et de la solidarité.
- La résilience de la société française fait davantage écho aux thèmes de la politique de défense et de sécurité de la France, les gestes qui sauvent, le lien Armées-Nation et l'esprit de défense.

I. Instaurer une réelle mixité sociale.

L'instauration de la mixité sociale est le 1er objectif poursuivi par le service civique national, en regroupant des jeunes issus de milieux sociaux différents sur une durée de 10 mois sécable, entre 16 et 25 ans.

Il s'agit de proposer à des groupes de jeunes de réfléchir, apprendre, travailler sur des sujets et des projets, ensemble et, par ce biais, de construire une mémoire commune, indispensable à la construction de la citoyenneté. Ces jeunes n'auront peut-être pas habité les mêmes quartiers, fréquenté les mêmes écoles mais ils auront partagé une expérience collective : celle du Service Civique National.

D'autres dispositifs, plus modulables, peuvent être mobilisés en fonction du choix du jeune et consistant à conduire ce dernier à vivre une expérience d'engagement en dehors de son milieu d'origine.

II. Développer l'engagement et la citoyenneté.

Mettre en place un service civique national est une voie qui permet de sortir de l'individualisme au profit d'un engagement collectif. C'est le deuxième objectif du service civique national.

C'est une occasion donnée aux jeunes d'être informés, dans leur parcours d'accès à l'autonomie, des différentes formes d'engagement possibles. En effet, l'engagement peut se définir comme la forme la plus aboutie d'une citoyenneté active.

Cela peut se traduire de deux manières : soit en proposant aux jeunes de vivre une ou des expériences de citoyenneté, soit en éduquant les jeunes à la citoyenneté à partir d'un socle commun. La mise en place du Service Civique National peut proposer l'une, l'autre ou les deux options en les articulant.

S'agissant de la forme prise par l'engagement, il peut être un engagement militaire, dans la sécurité civile ou encore une expérience de bénévolat ou d'engagement en service civique, en service volontaire, etc. Par ailleurs, il ne faut pas confondre service national à caractère obligatoire et service civique qui est un processus fondé sur le volontariat et centré sur l'individu, dans un processus d'engagement.

En termes de contenu et d'expérience d'engagement, il apparaît essentiel que les jeunes soient acteurs de leur propre parcours et qu'ils puissent considérer cela comme une opportunité offerte de multiplier des expériences et non comme un parcours imposé.

III. Accompagner l'insertion sociale et professionnelle.

Jacline Mouraud propose au travers du Service Civique National l'opportunité de poursuivre un troisième objectif, pris aujourd'hui en compte lors de l'actuelle Journée de Défense et Citoyenneté (JDC). Repérer les jeunes en difficulté au travers d'un objectif spécifique d'insertion, même s'il ne doit pas se confondre avec un dispositif d'insertion.

Le SerCiN pourra par conséquent utilement s'inscrire dans le parcours d'insertion des jeunes à différents niveaux, qu'il s'agisse de l'insertion sociale mais aussi professionnelle : repérage de l'illettrisme mais aussi accès aux droits, éducation à la santé, connaissance des administrations, éducation au numérique, etc. C'est également une occasion de présenter divers métiers – dont ceux de la défense mais aussi d'autres domaines – dans des temps dédiés à l'orientation, et d'identifier les freins à l'emploi et à la formation, favorisant ainsi la présentation des dispositifs pouvant accompagner le jeune.

Le SerCiN en pratique.

Sous le commandement d'un ancien militaire, d'un militaire d'active et d'un réserviste, aucune possibilité de le rendre facultatif ou d'y déroger.

Objectif: Donner de son temps à la collectivité par l'intermédiaire d'un encadrement militaire, avec 3 mois non divisibles enseignant le civisme et la République, et tout un ensemble de pratiques interdisciplinaires axées sur le citoyen.

- Durée de 10 mois.
 - Pour tous.
 - Entre 16 et 25 ans.
-
- Possibilité d'intégrer:

Soit le service militaire volontaire.

Soit le service militaire intégré.

Soit les Cadets de la Défense.

Soit les Cadets de la République pour les effectifs réclamant un encadrement militaire.

Soit rejoindre un service de santé, l'enseignement, ou tout autre corporation privée: agriculteurs, marins, commerçants, etc, qui en aurait fait la demande.

- Pour les élèves en écoles militaires, ils devront parrainer un SerCiN pendant leur temps de service. Ils bénéficieront alors d'une bonification.

Demander l'avis des Français.

Un Référendum dès l'élection.

1 En l'absence de véritable politique migratoire de l'Union Européenne, retour à la prédominance du droit français sur le droit européen :

- **Sortie du pacte de Marrakech.** Seuls les Français décident de la politique migratoire de la France.

- Organisation d'une immigration par nationalité et par profession, selon la méthode des quotas, votés chaque année par le Parlement.

- Procédure de regroupement familial limité à un seul conjoint et aux seuls enfants issus de cette union.

2 **Remplacement du droit d'asile par un droit de secours.**

- Modification du préambule de la Constitution et de la loi du 29/07/2015 par :
« *Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a le droit au secours et peut bénéficier de l'asile sur proposition des autorités françaises* ».

(avant : « *Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République* ».)

3 **Révision du droit du sol.**

- Fin de l'attribution automatique de la nationalité française. Celle-ci sera octroyée après un examen destiné à évaluer les capacités d'intégration dans la République et la Nation.(les connaissances de la langue et de la culture française étant des pré-requis).

- Impossibilité aux personnes ayant été condamnées pour des faits de délinquance grave, d'obtenir la nationalité française.

4 **Application de la peine de perpétuité effective et incompressible.**

- Pour toutes personnes impliquées dans une entreprise terroriste, les assassins et les pédocriminels, les tueurs en série.

Politique des trois piliers

Avoir la France dans le coeur

Premier pilier : CLARIFIER

Stopper toutes les dépenses inutiles
pour se redonner des marges de manœuvres

1. Combattre les fraudes.

- Mettre fin à la fraude documentaire, notamment par la mise en place de la carte vitale biométrique et du croisement des fichiers des administrations publiques. (15 Milliards d'€/an).
- Contrôler les retraites perçues à l'étranger, par la mise en place d'une carte biométrique avec contrôle annuel au consulat. Imposer la perception sur un compte français. (4 Milliards d'€/an).
- Chasser les fausses déclarations, notamment les ressources sous-estimées, les fausses situations familiales, etc.
- Lutter contre la fraude à la TVA, en transférant cette compétence aux douanes. (15 à 20 Milliards d'€/an).
- Neutraliser l'évasion fiscale, par des contrôles accrus, notamment en croisant les fichiers des notaires et des compagnies d'assurances. (20 à 30 Milliards d'€/an).
- Mettre en place une véritable agence française anti-fraude, transversale à tous les ministères et rattachée au Premier Ministre.
- Prendre en compte et mettre en application les rapports de la Cour des Comptes, en rendant ses avis exécutifs.

2. Pratiquer la préférence sociale nationale.

La préférence sociale nationale se pratique dans tous les pays du monde. Nous ne pouvons plus en matière sociale, donner les mêmes droits aux personnes étrangères en situation irrégulière, qu'aux citoyens nationaux, voire leurs en donner plus.

- Conservation des droits à la scolarisation des enfants à l'identique.
- Maintien de l'Aide Médicale d'Etat par un retour à la situation d'avant 2002: les étrangers en situation irrégulière ne seront pris en charge qu'à l'hôpital.

3. Réviser l'octroi de subventions aux associations.

Chaque année 34 Milliards d'Euros sont distribués par les collectivités locales et autres structures publiques : Décider d'un seul échelon administratif de distribution.

4. Simplifier et rationaliser l'organisation administrative.

- Réviser la clause de compétence générale entre les communes, les départements, les régions et l'Etat.
- Recentrer les régions sur l'économique et la formation, et les départements sur les équipements et le social.
- Supprimer certains organismes para-publics et les réintégrer dans leur administration d'origine.
- Favoriser les regroupements de communes par une garantie de représentation constante des communes faibles en nombre d'habitants.
- Recentrer les activités de services publics sur les collectivités de proximité et simplifier les procédures administratives locales.

Rétablir la France qu'on aime

Deuxième pilier : RELANCER

Desserrer l'étau par la mise en place d'une
vigoureuse politique de relance

1. Réduire les impôts.

Pour les entreprises: soulager et laisser vivre.

- Supprimer les impôts de production. C'est une absurdité française qui pénalise les entreprises dans leurs ambitions de production, d'expansion et donc d'emplois.
- Baisser les charges sociales payées par les entreprises.
- Continuer la politique de réduction de la CFE. Cette taxe défavorise les entreprises face à celles qui fonctionnent sur internet. Il faut un réajustement.
- Aller vers une stabilité fiscale par une baisse continue et progressive des impôts, jamais compensée par la création de nouveaux impôts ou taxes, le monde des affaires ayant besoin de confiance, de stabilité et de lisibilité pour investir.
- Etablissement d'un contrat moral « Confiance », entre les entreprises et le gouvernement, ceci afin d'encourager la mise en place de la participation aux bénéfices et/ou, l'augmentation des salaires.
- Ne pas alourdir la fiscalité sur le capital, contrairement aux lieux-communs véhiculés par l'extrême gauche, cette fiscalité étant déjà trop élevée en France car nos entreprises manquent de fonds propres.

Pour les particuliers: stabiliser pour redonner confiance.

- Stopper l'augmentation de la taxe foncière. (+31% de 2009 à 2019) et chercher à soulager les classes moyennes.
- Pas d'augmentation de la TVA.
- Augmentation du seuil d'utilisation pour les Tickets-restaurants de 16€ à 50€.

2. Réduire ou supprimer les surréglementations et normes françaises.

- Réaliser un inventaire de toutes les réglementations et normes spécifiquement françaises dépassant les exigences du droit européen, sur ces 20 dernières années, et faire le tri.
- Supprimer immédiatement toutes celles qui sont abusives ou les assouplir fortement, en concertation avec les branches professionnelles.
- Assouplir certaines réglementations européennes. Cela donnera lieu à un rapport de force au niveau européen, nous le défendrons.
- Contester et remettre en cause le principe de précaution, si besoin par référendum, pour supprimer la référence au principe de précaution dans l'article 5 et du principe de réparation dans l'article 2 de la Charte de l'environnement dont se réfère dans son premier préambule la Constitution depuis l'ajout de Chirac.

. L'accès facile aux financements.

- Assouplir les règles d'octroi des prêts pour les banques et les inciter à prendre des risques dans le financement de l'économie réelle. Comme aux USA, la conviction du banquier de la validité du projet d'un entrepreneur doit primer sur le dossier pur.
- Modular la fiscalité des banques en fonction des risques pris dans le financement de l'économie réelle, et garantir partiellement ces prêts par l'état.
- Assouplir encore plus le PEA en gardant ses avantages, et en lui rajoutant la souplesse du CIFO. - Rajouter l'attribution directement par la BCE d'un pécule de 5000 € à 25 ans, pour se lancer dans la vie. (mécanisme de l'hélicoptère).
- Décourager fermement la spéculation nocive (il existe une spéculation utile) par l'envoie de fonds vers des paradis fiscaux.
- Favoriser l'investissement dans le financement de l'économie réelle. Toute création d'entreprise doit être boostée par un petit pécule (5000€ ou plus selon les secteurs d'activités) donné sans formalité et sous une seule condition, celle d'être uniquement utilisé dans des investissements de matériels ou de fournitures pour l'entreprise.
- Faire confiance en créant un « capitalisme populaire » en donnant la possibilité à des citoyens de s'associer facilement pour créer ou reprendre une société en faillite, sous forme de coopérative.
- Maintien et défense de l'argent liquide.

4. La 5G pour tous.

L'état doit exercer son rôle de régulation dans les domaines suivants :

- la recherche pour limiter les risques sanitaires.
- l'exigence auprès des opérateurs privés de la mise en place d'un forfait illimité 5G abordable tout en continuant à proposer un forfait illimité 4G.
- Mise en place de la 5G au service de l'économie réelle sur site physique et ne pas laisser l'économie réelle sur site se faire aspirer par les GAFA.
- Création de systèmes de secours avec un Cloud, un moteur de recherche, des antivirus, une plateforme de vente et un réseau social national capables de prendre le relai en cas de défaillance volontaire ou involontaire d'un des GAFA.

Ces actions sont indispensables pour sauver ce qui nous reste d'industrie, permettre la naissance des industries du futur, sauver notre agriculture et régénérer une économie de services dynamique et créatrice d'emplois.

- Mettre fin à la fraude documentaire, notamment par la mise en place de la carte vitale biométrique et du croisement des fichiers des administrations publiques. (15 Milliards d'€/an).

Renouer avec la réussite française

Troisième pilier: CONSTRUIRE

**Construire une alternative positive,
enthousiasmante et fluide**

Une fois l'état libéré de ses chaînes et l'économie relancée, donc les dépenses réduites et les recettes augmentées, la France pourra enfin sortir de l'impasse où l'ont entraînée toutes les politiques menées par tous ses présidents depuis quarante ans.

1. La nouvelle société fluide.

Le socle de citoyenneté.

C'est un filet de sécurité simple à utiliser et individualisé contre la pauvreté et la précarité.

- Fusionner le RSA, l'assurance chômage et la prime pour l'emploi afin d'apporter un socle minimum en cas d'absence totale de revenus, un système progressif de compensation quand les revenus sont faibles, et des droits rechargeables automatiquement à chaque heure de travail déclarée (par l'intermédiaire des cotisations sociales et URSAFF).
- Lier ce système à une identité biométrique permettant d'éviter les fraudes sans priver qui que ce soit de ses droits et inciter au travail (un grand nombre de personnes dans la difficulté ne perçoivent pas leurs droits à cause de la complexité du système).

Le Compte Personnalisé de Formation Professionnelle.

- Achever la réforme du CPF engagée par le gouvernement depuis 2018, qui aboutit à un compte doté de 500€/an par salarié et 800€/an pour les moins qualifiés. Le but est d'arriver à un système simple et fluide que chacun pourra utiliser selon ses objectifs, avec une vraie mise en concurrence des formations.

- Réduire les nouvelles exigences trop importantes demandées aux organismes de formation en général, qui empêchent l'accès au marché des petites structures.

Le système de retraite à points juste et universel. (Voir dossier complet sur les retraites).

Le syndicalisme universel.

Le paritarisme est obsolète. Il ne défend que certaines catégories de personnels fonctionnaires ou CDI et ignore les autres. Nous avons besoin aujourd'hui, plus encore qu'hier, de syndicats forts et représentatifs.

La solution ? Le syndicalisme universel.

- Adhésion automatique de tous les citoyens, et redirection des subventions par l'adhérent au syndicat de son choix.
- Ré-autorisation de la création de syndicats afin de permettre une meilleure représentativité de tous les métiers et toutes les situations.

L'ensemble de ces 4 mesures permet à chacun de reprendre le contrôle, gérer en toute liberté et en toute transparence sa vie, selon ses aspirations et ses intérêts. C'est aussi sortir de l'irresponsabilité d'aujourd'hui où le coût réel pour la collectivité est masqué. C'est enfin mettre un terme à ce système malsain où des procédures administratives complexes et conditions d'accès mal connues, rendent le système social inaccessible à des millions de personnes honnêtes qui en ont besoin, tandis que des millions de profiteurs ou d'escrocs en profitent tranquillement parce qu'ils en connaissent toutes les ficèles.

2. Une Nouvelle République Sociale.

Le social par l'accessibilité économique.

- Rétablir l'ascenseur social, en mettant fin à la distribution de subventions devenue impossible compte tenu de la situation budgétaire, à la facilité de créer son activité économique ou de s'associer avec d'autres pour la créer. Cette conception est d'ailleurs beaucoup plus naturelle et valorisante pour une bonne partie des jeunes, notamment issus de l'immigration, qui aspirent à ce dynamisme « à l'américaine ». C'est enfin avoir l'espoir après tout échec de pouvoir s'en sortir par soi-même.

Le social par l'individualisation des droits.

Passer de droits liés au statut à des droits liés à la personne. Le revenu de Citoyenneté, le CPF, la retraite à points rendent au citoyen la maîtrise de sa vie . Ils sont adaptés à la vie professionnelle d'aujourd'hui faite de carrières hachées avec de multiples situations d'alternances entre périodes d'activité et périodes non travaillées. C'est aussi sortir de l'irresponsabilité actuelle où les exigences envers la société sont illimitées et déresponsabilisantes.

Le refus du démantèlement du droit du travail.

Il est nécessaire de réduire les normes auxquelles sont soumises les entreprises dans une logique libérale, et de refuser la logique néolibérale de démantèlement continu du droit du travail et de précarisation de la société. D'où l'individualisation des droits qui permet également de moins faire porter la protection du salarié par l'entreprise et plus par la collectivité.

L'universalité des droits à la santé gratuite et à l'éducation gratuite.

Le « modèle français » se distingue des autres pays par l'universalité et la gratuité des soins médicaux et de l'accès à l'enseignement public. Cette particularité doit être réaffirmée pour l'avenir.

La défense des services publics de proximité.

- Débureaucratiser l'administration en accordant plus d'autonomie aux fonctionnaires par moins de hiérarchie.
- Simplifier les réglementations, alléger les normes et l'informatisation des procédures pour recentrer les moyens des services publics sur ses missions essentielles.

Le premier moyen de faire du social est de préserver et rétablir des services publics de proximité, des petites lignes de chemin de fer, des lits de réanimation, des tribunaux locaux, etc

Le droit de vivre où l'on veut et de se déplacer librement.

Se déplacer librement est un droit. C'est une nécessité pour les habitants des campagnes, des petites communes et des zones périurbaines.

- Réduire le coût des péages.
- Refuser l'augmentation permanente de la taxe carbone.
- Annuler les augmentations de taxes sur le stationnement.
- Refuser les péages urbains.
- Refuser l'installation de péages sur des nationales.
- Changer la philosophie de la sécurité routière, par la défense de la voiture individuelle comme instrument de liberté et le refus de sa diabolisation.
- Rechercher des complémentarités entre moyens de transports en développant le multimodal plutôt que l'opposition entre circulations douces et la voiture. (Taxi communaux, voitures partagées, voitures à disposition, etc).

3. L'écologie d'alternatives.

Rendre la consommation économe.

- C'est une approche positive de l'écologie à l'opposé de la décroissance des verts et de l'approche technocratique et culpabilisatrice de pollueur-payeur. L'idée est de rendre la consommation économe en ressources naturelles et en pollution grâce à l'innovation technologique. C'est le plastique d'algues, les briques de chanvre, les trains à hydrogène, ...
- Le principe de consommation économe concilie l'efficacité écologique et le dynamisme économique.
- Tout doit être fait pour faire émerger ces alternatives : fléchages de l'épargne, formations professionnelles spécifiques, créer un environnement favorable au développement de ces PME en ETI et pourquoi pas en nouvelles multinationales françaises.

Le choix assumé du nucléaire et d'un mix énergétique pragmatique.

On le voit depuis quelques mois, la fermeture de Fessenheim a entraîné la relance des centrales à charbon. La France grâce à son expertise, produit moins de CO₂ dans l'hexagone grâce à son nucléaire.

Les Chinois font un petit EPR plus simple mais plus fonctionnel que le nôtre. Il faut aller dans cette voie. Le renouvelable ne doit plus être déifiée, mais conçu comme un complément du réseau de centrales.

Réinvestir dans le nucléaire, c'est relancer l'export et avoir les moyens d'entretenir nos centrales, tout en conservant une électricité bon marché.

Nous devons dans ce domaine comme dans d'autres, nous opposer fermement à la vision punitive et régressive de l'écologie défendue par certains.
(voir dossier complet sur l'écologie).

4. Décentralisation.

Restructurer les régions.

- Redécouper la carte selon les régions naturelles.
- Recentrer les régions sur l'économique et la formation, et les départements sur les équipements et le social.
- Nommer les présidents de région, directeurs des ARS.
- Réviser la clause de compétence générale pour les départements et les régions.
- Favoriser les regroupements de communes par une garantie de représentation constante des communes faibles en nombre d'habitants.
- Recentrer les activités de services publics sur les collectivités de proximité et simplifier les procédures administratives locales.
- Délocaliser certains ministères.

5. Les nouvelles finalités.

La régulation macro-économique.

Le système économique de demain est un « micro libéralisme macro régulé ». Autrement dit, c'est un libéralisme à la base de l'économie et une régulation au sommet, soit l'inverse de ce qui se fait en France actuellement, où on a une bureaucratie taxatrice à la base et une dérégulation au sommet.

La régulation au sommet se matérialise en plusieurs actions concrètes :

- La lutte contre les paradis fiscaux.
- La limitation de la complexité des instruments financiers et donc des risques de crises systémiques.
- L'obligation pour les multinationales de payer leurs impôts dans le pays du service.
- L'obligation pour les travailleurs détachés de payer leurs impôts dans le pays d'exercice de l'activité.
- La transparence sur les échelles de rémunération, pour les entreprises de plus de 1000 salariés.
- La renégociation des traités commerciaux internationaux avec la fin des tribunaux d'arbitrage, des ajouts de clauses sociales, écologiques et de protection des intérêts stratégiques.
- Une loi anti-trust mondiale. (congolomérats d'entreprises qui rachètent les petites structures, mettant ainsi à mal la concurrence).

Ces propositions ne sont possibles à mettre en œuvre qu'avec l'accord des autres nations européennes au minimum. C'est néanmoins une vision de l'économie que nous porterons dans les relations internationales.

6. La refonte fiscale.

Aucune réforme fiscale n'est possible tant qu'on n'a pas « fait le ménage » et réussie « la relance ». L'impôt étant fondé sur le consentement des citoyens, il est important de lui donner un sens.

Le Comité Bastille propose de:

- Taxer l'actionnaire et non pas l'entreprise,
- La consommation et non pas le travail,
- Le rentier et non pas l'entrepreneur.
- Le patrimoine et non pas le revenu.

(cf « Jaune...Et après? » de Jacline Mouraud aux éditions Télémaque).

Maintien de la TVA qui porte sur la consommation, avec une possibilité de très forte baisse sur les produits de premières nécessités. L'objectif final étant de « faire tourner l'argent » dans l'économie réelle et de le taxer là où il ne tourne pas.

Le sujet étant majeur, dès l'élection, nous ouvrirons des « Etats Généraux de la Fiscalité », afin de proposer aux Français une véritable sortie de la fiscalité punitive, tout en lui redonnant du sens, à travers un dialogue sain et sans idéologie.

7. Dompter l'économie internet (ou e-économie).

On l'a vu avec la crise du Covid 19, l'e-économie peut écraser l'économie de proximité avec des conséquences terribles sur les économies locales, sur les libertés publiques et sur la souveraineté nationale.

L'internet n'est qu'un moyen qu'il faut dompter, d'où les propositions suivantes :

- Défendre le forfait illimité.
- Doter la France d'un cloud, d'un moteur de recherche et d'une plateforme de vente en ligne de secours, à défaut de développer des multinationales européennes.
- Mettre tous les commerces de centre-villes en zones franches.
- Augmenter les tarifs d'utilisation du réseau de DAB des banques traditionnelles par les banques en ligne et défendre l'argent liquide.
- Faciliter la synergie entre commerces sur site et commandes en ligne.

8. Maîtriser le progrès.

C'est le concept philosophique de base des mouvements politiques qui demain s'opposeront au progressisme. Il ne s'agit pas de refuser le progrès, mais de le maîtriser, c'est-à-dire de contrôler sa mise en œuvre pour contrer ses tendances naturelles à déshumaniser la société.

C'est particulièrement important dans le domaine de la bio-éthique, de l'e-économie, de la médecine et de la sécurité qui peuvent vite dériver en un nouveau fascisme.

Maîtriser le progrès ou se soumettre au progrès et à ceux qui l'instrumentalisent, voilà le grand défi de demain.

Pour une réforme des retraites juste et cohérente

Parmi les réformes indispensables et sensibles figure celle de nos régimes de retraite. Cette question figure au rang, toutes catégories sociales et classes d'âges confondues, des inquiétudes et des attentes des Français. Sans avoir été tranchée, elle reste donc à mettre au menu d'un programme réaliste pour 2022.

Les pistes engagées, par le gouvernement ne sortent pas des sentiers battus, par manque d'audace et de clarté. Elles laissent augurer un système toujours aussi injuste, inadapté aux nouvelles données démographiques, économiques et sociales, et exposé aux fluctuations de la croissance. Il faut aussi réussir à évacuer les frustrations des régimes vertueux qui auraient le sentiment d'être pillés, et ramener à plus de solidarité des régimes corporatistes. C'est par la clarté et la simplicité que le plus large consensus sera obtenu.

La réforme proposée ici allie justesse et simplicité, ouvre la porte à la création de véritables fonds de pensions, et pose la première pierre d'une gestion du dernier public lucide et responsable, sans laquelle tout effort vertueux reste vain.

- Elle est fidèle à l'esprit du Conseil National de la Résistance dont l'actuel système est issu. En 1945, quand le ministre communiste Ambroise Croizat a créé ce système, il a d'abord rassemblé toutes les formes d'assurances sociales existantes en une seule caisse, financée par une cotisation interprofessionnelle à taux unique. C'est ce principe qu'il faut retrouver, 1€ cotisé = 1 point, avec un taux de cotisation unique de 28,12% pour tous et sans exception.
- Elle sera la mise en œuvre d'une vraie politique de redressement national comme le souhaitent de nombreux citoyens, saturés de ces tentatives de réformes qui paralysent le pays et n'aboutissent à rien.
- Elle est la voie pour défendre réellement le pouvoir d'achat à long terme des retraités, en intégrant tous les aspects du problème de financement des retraites.

**Forte de ces constats, la réforme se résume en trois mots:
simplicité, justice et liberté.**

- Simplicité: avec une seule caisse de retraite, un financement homogène et une valeur de point simple autorisée par un taux de cotisation unique.
- Justice: par la prise en compte des indispensables solidarités liées aux carrières longues et pénibles, aux charges de famille et au minimum décent qu'un pays moderne doit pouvoir servir à ces retraités.
- Liberté: par la faculté laissée, à ceux qui le souhaitent, d'alimenter des fonds de pension à la française, ouverts dans les livres d'entités publiques ou du tiers-secteur ou du privé.

La réforme des retraites ne doit pas se limiter juste à la refonte du système de retraite, mais doit aussi être l'occasion d'un nouveau départ pour notre pays. C'est l'occasion unique de s'occuper sérieusement du problème général de gestion des finances publiques, à l'origine du mouvement de révolte des Gilets Jaunes, et qui rend inéluctablement non viable tout système de retraite quel qu'il soit. Si nous ne prenons pas ce dossier à bras le corps, nous nous condamnons à accompagner le déclin, à vivre de crise en crise, à colmater continuellement les brèches en subissant l'avenir.

Passer à un système à points complet et simple, se justifie donc pleinement, afin de réparer les injustices, tout en étant au service de l'intérêt général et d'un pouvoir d'achat préservé pour les retraités.

Cette réforme se décline en dix points

(à affiner avec les partenaires sociaux)

1 - Prendre en compte toutes les cotisations déjà versées.

Les réserves de l'AGIRC-ARCCO ainsi que celles de tous les régimes autonomes doivent être monétisées en points, à hauteur des cotisations versées par chaque cotisant. Le principe de base d'1€ cotisé = 1 point ne doit pas s'appliquer qu'aux futures cotisations, mais aussi aux cotisations passées.

2 - Fixer clairement et simplement la valeur du point et du taux de conversion en rente.

Chaque citoyen doit être capable de refaire le calcul lui-même, pour une clarté optimale.

- Le taux de cotisation actuel ne doit pas changer: 28.12% (25,31%*(3) + 2.81% de cotisation dédiée au minimum vieillesse) et doit être égal pour tout le monde.

- Une répartition de 40% pour les cotisations salariales et de 60% pour les cotisations employeurs.
- Le taux de conversion du point doit être très clairement établi à partir du revenu moyen national, pour un départ à la retraite à 65 ans, avec 42 ans de travail sans interruption, basé sur l'espérance de vie selon les tables de mortalité (en faisant la moyenne homme-femme).

Ce cas théorique de référence, facile à comprendre et à calculer, doit servir de matrice de référence stable (tout en s'adaptant à l'espérance de vie) pour le calcul du taux de conversion en rente.

3 - Appliquer immédiatement la réforme pour tous.

Une bonne réforme doit être profitable à tous immédiatement.

- Pourquoi distinguer les générations avant 1975 ?
- Pourquoi faire une discrimination par l'âge ?
- Pourquoi repousser l'équilibre financier du système à trente ans ?

Elle doit s'appliquer à tous les futurs retraités le plus tôt possible, dans un souci d'égalité et de pragmatisme.

4 - Fixer l'âge de départ à 65 ans ou 42 annuités de cotisations.

L'honnêteté doit primer et le mensonge doit être banni dans ce dossier: 65 ans est l'âge raisonnable qui permet d'assurer la stabilité du système dans le temps et évite de refaire une réforme tous les cinq ans.

- Fixer un âge minimum de départ à 65 ans et non un âge pivot qui n'a pas de sens dans un vrai système à points, où l'on ne mesure pas le temps travaillé mais le nombre de points acquis.
- A l'exception de certaines dérogations négociées pour pénibilité ou maternité. (cf point n°6).

5 - Prendre en compte la pénibilité et la maternité avec des dispositifs simples, négociés avec les partenaires sociaux.

Pour la pénibilité:

- Un taux multiplicateur du point (ex: 1.25% , soit 1 année offerte pour 4 cotisées).
- L'avancement de l'âge minimum de départ à la retraite.

Pour la maternité:

- Un bonus de 7% de points supplémentaires par enfant.
- L'avancement de deux ans par enfant, de l'âge minimum de départ à la retraite.

6 - Un mécanisme de solidarité financé par les hauts revenus.

Le gouvernement actuel envisage dans sa réforme, de réduire de 28,12% à 2.81% le taux de cotisation au-dessus de 10 000€. Ce cadeau est incompréhensible et coûteux. Le taux doit être le même pour tout le monde sans la moindre exception et quelques soient les revenus.

Il ne faut pas non-plus supprimer toute traduction en points des cotisations au-dessus de 10 000€. Le principe 1€ cotisé = 1 point, doit être universel.

Un système de redistribution des points peut être mis en place:

- De 10 à 12 000€/mois de salaire: 1 point sur 5 redistribué.
- De 12 à 14 000€/mois de salaire: 2 points sur 5 redistribués.
- Au-delà de 14 000€/mois de salaire: 3 points sur 5 redistribués.

Ces points redistribués serviront à financer la retraite minimum et un bonus en points pour les travailleurs pauvres.

7 - Une retraite minimum garantie de 1000€ par mois.

Ce volet social est indispensable et remplace le RSA des actifs.

Quelque soit le nombre de points accumulés et les manques dus aux accidents de la vie, on ne peut laisser des retraités sans le minimum vital pour vivre.

Les 2.81% et le mécanisme de redistribution appliqué aux hauts revenus financent ce volet social.

8 - La création de fonds de pensions complémentaires, facultatifs et patriotes.

A condition expresse que la cotisation à un fond de pension soit facultative (et non obligatoire comme en Suède), il faut lever ce tabou en France. C'est une liberté de vouloir améliorer sa retraite en cotisant de façon volontaire et facultative. Cela se fait déjà avec l'assurance-vie dont une majorité des 1700€ milliards d'encours sont destinés à la préparation de la retraite pour beaucoup de citoyens.

C'est aussi une question d'intérêt général. Il faut doter la France d'une force de frappe financière pour soutenir l'industrie nationale et mettre fin à la désindustrialisation. Il est illusoire de croire que, quelque soit le système de retraite, nous pourrons continuer à le financer si notre industrie ne cesse de reculer, si nous perdons partout notre avance technologique et si notre commerce extérieur continue de se dégrader.

Trois fonds de pensions devront ainsi être créés:

- Un fond public constitué de la Banque Postale, de la CNP et de la Caisse des dépôts.
- Un fond mutualiste constitué du Crédit Mutuel et des organismes mutualistes.
- Un fond privé constitué de la BNP, de la Société Générale et du Crédit Agricole.

Ces trois ensembles public-mutualiste-privé disposent des compétences nécessaires et offriraient un choix intéressant au citoyen.

9 - Augmenter les investissements d'avenir privés et publics et soutenir la natalité.

Pour pouvoir avoir une part plus grande du gâteau, il faut d'abord faire grossir le gâteau ! Certes le partage du gâteau aussi est important, mais s'il devient de plus en plus petit ou que le nombre de bénéficiaires d'une part est de plus en plus important, le faire grossir est primordial.

Pour cela, deux axes existent:

Investir dans les secteurs d'avenir et augmenter le nombre de personnes en âge de travailler.

Pour augmenter les investissements, il faut souvent au préalable réduire les dépenses inutiles et pour augmenter sur la durée le nombre de personnes en âge de travailler, il faut soutenir la natalité d'abord.

Cette augmentation des sources de financement peut être complétée par leur diversification. Si le taux de cotisation ne doit pas être augmenté, des nouveaux financements pourraient être trouvés dans une TVA aux frontières de l'Europe ou par des cotisations sociales payées en France pour les travailleurs détachés.

10 - Pratiquer la transparence pour obtenir la validation populaire.

- Mettre en place un simulateur opérationnel permettant à chacun de mesurer les effets de la réforme sur sa situation personnelle avant et après.

Pour la défense des libertés publiques

1 - La loi d'intégration de l'état d'urgence dans le droit commun.

Le 30 octobre 2017, la loi d'état d'urgence entre dans le droit commun, après les attentats de 2015. Les assignations à résidence, les perquisitions de jour comme de nuit, la dissolution d'associations et la fermeture de lieux de cultes peuvent être décidées sans l'accord d'un juge par un préfet ou par le ministre de l'intérieur. Il pérennise des lois d'exception en réponse à des situations d'exception, par de la règle ordinaire. C'est un énorme recul de la démocratie. Même dans les affaires de terrorisme, un juge spécialisé dans le terrorisme doit absolument donner son accord avant de prendre des décisions. Il semblerait que le gouvernement cultive les mêmes intentions à propos de l'état d'urgence sanitaire. Combien de libertés perdrions-nous encore?

2 - La loi sur le secret des affaires.

Le 30 juillet 2018, la loi sur le secret des affaires est promulguée. Celle-ci partait pourtant d'une bonne intention: la nécessité de protéger les entreprises. Elle répond d'ailleurs à la nécessité de transcrire dans le droit français une directive de 2016 du Parlement européen.

A cause d'une définition bien trop large de ce qui constitue le secret des affaires, les laboratoires Servier auraient échappé au scandale du Médiator, il n'y aurait pas eu de Panama Papers ou de Diesel Gate. La loi a cependant été validée par le Conseil Constitutionnel.

Ma proposition:

- Plutôt que d'abroger la loi dans son ensemble, nous relayons la demande de 10 sociétés de journalistes à savoir :
« restreindre le secret des affaires aux seuls acteurs économiques concurrentiels, afin d'exclure clairement les risques de poursuites des journalistes, lanceurs d'alerte, syndicalistes ou associations. » (anticor.org).
- Empêcher l'espionnage industriel: oui. - Ne pas pouvoir dénoncer les malversations: non.

3 - La loi contre les fake news.

L'état doit respecter la liberté et la neutralité. En novembre 2018 est adoptée la loi relative aux manipulations de l'information pour se protéger des Fake News en période électorale.

Mais en quoi l'état serait-il apte et légitime à dire ce qui est une fausse nouvelle ou une mauvaise opinion ? La frontière avec la propagande d'état est impossible à défendre.

Ma proposition:

- Sur les réseaux sociaux, les appels à la violence doivent être signalés automatiquement et obligatoirement aux autorités afin de les sanctionner, par notamment, l'obligation de la divulgation de l'identité du contrevenant.

4 - La loi anti-casseurs (censurée par le Conseil Constitutionnel).

Dans son premier article, censuré depuis par le Conseil Constitutionnel, la loi prévoyait de donner la possibilité au préfet, sans passer par un juge, d'interdire à une personne de participer à une manifestation. Ce qui représente en soi un danger pour la liberté.

Ma proposition:

- L'interdiction doit être prononcée après condamnation ou flagrant délit d'acte de violence commis dans des manifestations précédentes.
- Eviter que cette loi soit utilisée contre des leaders d'opinion ou d'opposition.

5 - Le conseil de déontologie journalistique.

Sous prétexte de restaurer la confiance du public et de promouvoir les bonnes pratiques, ce conseil de déontologie journalistique peut vite dériver en censure de la presse. Il existe déjà un organisme qui délivre les cartes de presse.

Ma proposition:

- Suppression de ce conseil qui est possiblement l'embryon d'un futur organe de contrôle de la presse, pour imposer une pensée unique.

6 - La loi Avia (retoquée par le Conseil Constitutionnel) et réintroduite dans le projet de loi sur les séparatismes.

Certes la loi Avia initiale a été retoquée, jugée trop liberticide (la haine est trop indéfinissable et donc interprétable) et porteur de censure à l'emporte pièce par les plateformes.

Néanmoins, le projet de loi sur les séparatismes prévoit que la haine en ligne devienne un délit jugé par le tribunal correctionnel en comparution immédiate et qu'un pôle de magistrats dédié à la lutte contre la haine en ligne soit créé au sein du Parquet de Paris. Le patriotisme va t'il en faire parti?

Ma proposition:

- Cette « loi Avia bis » doit être abrogée.
- La haine est toujours indéfinissable et ce pôle de magistrats s'apparente à une justice politique.
- Application de la loi actuelle qui punit la diffamation, les menaces et la mise en danger par la divulgation d'informations privées.

7 - La fin de l'école à domicile.

Sous prétexte de lutte contre l'islamisme, Emmanuel Macron veut interdire l'enseignement à domicile hormis pour les problèmes de santé. Pourtant il est inscrit dans le code de l'éducation : « Article L-131-2 : L'instruction obligatoire peut être donnée soit dans les établissements ou écoles publics ou privés, soit dans les familles par les parents, ou l'un d'entre eux, ou toute personne de leur choix. ». Il est inscrit également dans l'article 4 de la loi Ferry de 1882 et dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948.

Ma proposition:

- Le respect du code de l'éducation doit faire loi, il n'est pas négociable.

8 - Le projet de loi de sécurité globale.

dont: Interdiction de diffuser des images des forces de l'ordre en exercice (article 24).

Ma proposition:

- Doter les policiers de caméras-piéton à déclencher obligatoirement lors de tout contact avec la population et lors des interpellations.
- Inversement, il ne faut pas qu'elles tournent tout le temps, lorsque les policiers échangent avec leurs collègues notamment.
- Il faut avoir les deux versions.
- Qui aurait envie de travailler en permanence sous l'œil d'une caméra ?

9 - La défense de l'argent liquide: une liberté menacée.

« L'International Currency Association (ICA, représentant le secteur des devises), CashEssentials (un groupe politique favorable aux espèces), l'International Security Ligue (représentant le secteur de la sécurité privée), l'European Security Transport Association (ESTA, l'association européenne des sociétés de gestion des espèces), l'ATM Industry Association (une association professionnelle à but non lucratif représentant le secteur international des distributeurs automatiques de billets), Cash Matters (un mouvement de défense des espèces) ont uni leurs forces pour continuer à fournir l'argent liquide de manière ininterrompue et sûre, et défendre au niveau mondial le rôle des billets de banques et de la monnaie au cœur de nos économies ». (Le Monde économique, 24 avril 2020).

- L'argent liquide est à la fois le garant des libertés publiques, un facteur de résilience du système économique (en cas de piratage, de panne, ...) et un facteur d'inclusion essentiel pour les publics fragiles.
- L'argent liquide est attaqué par tous ceux qui rêvent d'un flicage généralisé et d'un contrôle social des individus. Le défendre, c'est défendre l'un des maillons les plus importants de la chaîne des libertés publiques. La disparition de l'argent liquide et le vote électronique suffisent à eux deux pour instaurer une dictature. Qu'adviendrait-il dans un monde sans argent liquide à celui qui serait blacklisté par le pouvoir politique ou victime d'une usurpation d'identité ?
- L'argent liquide est aussi victime de la dématérialisation du secteur bancaire, notamment par l'émergence des banques en ligne.
- N'oublions pas non plus que défendre les agences bancaires physiques c'est aussi contribuer à l'aménagement du territoire.

Ma proposition:

- Défense du maintien de l'argent liquide sur la totalité de notre territoire.

10 - La liberté de prescription.

Depuis la décision en 2019 d'Agnès Buzyn alors ministre de la santé, de supprimer le remboursement des médicaments homéopathiques, la liberté de prescription a été de plus en plus remise en cause à l'occasion de la crise sanitaire, et notamment avec le tir de barrage contre l'hydroxychloroquine et le Professeur Raoult.

La mise au point d'un nouveau médicament coûte cher, et sa commercialisation dépend presque exclusivement d'une AMM (Autorisation de Mise sur le Marché) et d'un prix d'achat négocié avec les pouvoirs publics. La collusion entre pouvoir politique et lobbies qui caractérise le macronisme a accentué cela. Les laboratoires dépensent actuellement 1 milliard d'€/an pour convaincre l'Etat. Car leur seul souci, c'est le prix de vente à l'Etat, car c'est lui qui ensuite, fixe le prix des médicaments.

Ma proposition:

- Rétablir la liberté de prescription garantie par un pouvoir indépendant des lobbies,
- Imposer une politique sanitaire dans l'intérêt général.
- Avoir confiance en notre corps médical.

11 - La liberté pédagogique.

Voici ce que nous dit la loi d'orientation 2005-380 du 23 avril 2005, article 48 :

« La liberté pédagogique de l'enseignant s'exerce dans le respect des programmes et des instructions du ministre chargé de l'Éducation nationale et dans le cadre du projet d'école ou d'établissement avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection. Le conseil pédagogique prévu à l'article L. 421-5 ne peut porter atteinte à cette liberté ».

Mais cette liberté pédagogique est dans les faits quasi réduite à néant sous l'effet de la multiplication des dispositifs pédagogistes. Le pédagogisme dans l'Education Nationale a une large part de responsabilité dans la baisse générale du niveau mesuré, par les classements PISA notamment. La gauche et le macronisme soutiennent le pédagogisme par idéologie, la droite est théoriquement contre mais n'a jamais osé l'affronter. Seuls certains syndicats comme le SNALC s'y opposent avec courage.

Ma proposition:

- Rétablir la liberté pédagogique.
- Avoir confiance en notre corps enseignant.

12 - La liberté de la presse et défense, la liberté d'expression, la liberté de caricaturer, la protection des sources et la protection des lanceurs d'alerte.

Toutes ces libertés sont liées. Elles découlent de : l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée le 24 août 1789, qui a donné une existence juridique à la liberté d'expression :

« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la Loi. » et de l'article 10 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (1950) sur la liberté d'expression ainsi que la recommandation sur la protection des lanceurs d'alerte adoptée le 30 avril 2014 par le comité des ministres du Conseil de l'Europe .

La liberté d'expression en France est menacée par un double ciseau:

- Elle est détenue par quelques oligarques. Actuellement, l'Etat cherche à nous imposer une doxa officielle (Loi Avia, conseil de déontologie journalistique ...).
- Elle dépend de plus en plus de subventions publiques (le modèle économique est très fragile).

Ma proposition:

- **Le soutien à la création de coopératives citoyennes pour détenir les organes de presse.**
- **Octroi de subventions liées uniquement à l'audience.**
- **Abrogation des lois liberticides.**
- **Protection des sources journalistiques.**

13 - Le refus du vote électronique dans les élections nationales.

L'élection aux USA prouve les risques du vote électronique. Une entreprise qui gère un système de vote électronique n'est pas à l'abri d'être rachetée et/ou que ses dirigeants soient achetés ou juste partisans d'un des camps.

Le logiciel utilisé dans les machines peut lui aussi être piraté ou comprendre un programme caché pour altérer les résultats. Ces « trucages potentiels » avérés ou inventés, induise un doute qui altère le résultat du scrutin.

Ma proposition:

Réajustement du vote - Par un élargissement du temps de vote à trois jours.

- **Vote blanc pris en compte.**

14 . Le refus de la vidéo-verbalisation.

Les dispositifs de vidéo-protection des villes sont de plus en plus utilisés pour faire de la vidéoverbalisation. Vivre constamment sous la surveillance d'une caméra qui détecte le moindre manquement pour le sanctionner est insupportable.

Ce sont les prémisses de la « note sociale » des sociétés totalitaires.

Ma proposition:

- **Fin de l'usage des instruments de vidéo-protection à des fins de verbalisation.**

15 . La liberté de circulation et le droit essentiel à la voiture individuelle.

Des écologistes des grands centres urbains entravent gravement les déplacements quotidiens de millions de français, qui vivent en campagne ou zones périurbaines, et qui ne peuvent se passer de voiture.

Cette situation est en grande partie à l'origine du mouvement des gilets jaunes de 2018. C'est une atteinte aux droits de l'homme et c'est une catastrophe pour l'aménagement du territoire. Cette chasse à la voiture individuelle contraint de nombreux français à migrer vers les grands centres urbains, avec pour résultat, des territoires entiers abandonnés.

Cela revêt un caractère en partie intentionnel à « déraciner de leurs attaches locales » des millions de français, conséquences sociales:

- Paupérisation des travailleurs pauvres.
- Hausse du coût des logements dans le centre des métropoles.
- Relégation des travailleurs pauvres en périphérie (ce qui génère plus de déplacements coûteux sur le plan écologique).
- Désertification des territoires.

Ma proposition:

-Réhabilitation de la voiture individuelle, aux normes écologiques fortes et consommant peu.

-Baisse des prix des péages.

-Limitation à 33€ du prix des amendes pour stationnement.

-Annulation de la hausse des critères du contrôle technique.

-Suppression des voitures radars, des radars tourelles et de la vidéoverbalisation.

-Plafonnement de la taxe carbone.

-Refus des péages urbains et des péages sur les routes nationales.

16 . Le refus de la reconnaissance faciale, du flicage généralisé et de la note sociale.

Sur la reconnaissance faciale:

« Cette technologie n'en est désormais plus à ses balbutiements. Les enjeux de protection des données et les risques d'atteintes aux libertés individuelles que de tels dispositifs sont susceptibles d'induire sont considérables, dont notamment la liberté d'aller et venir anonymement. Tout projet d'y recourir devra à tout le moins faire l'objet d'une analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD). ». (CNIL).

Ma proposition:

- La reconnaissance faciale doit être purement et simplement prohibée.(hormis pour les individus recherchés pour terrorisme ou pour les criminels)

- Refus catégorique de la note sociale.

17 . L'indépendance du net et la protection des données, les moteurs de recherches et les réseaux sociaux de secours, la lutte contre le piratage.

Le 8 février 1996, l'activiste et ardent défenseur de l'Internet libre, John Perry Barlow, publiait un texte fondateur de la culture web : la déclaration d'indépendance du cyberspace. La liberté est l'âme d'internet. C'est aussi le cœur de la civilisation occidentale. Le sujet est immense et défendu notamment en France par l'excellente association « La Quadrature du Net ». Aujourd'hui, trois pays seulement sont capables de mener une guerre des satellites dans l'espace: les USA, la Chine et la Russie. L'Europe est malheureusement absente. Notre économie de plus en plus dématérialisée (la crise du Covid ne fait qu'accélérer cette évolution) dépend dangereusement des GAFA. Il faut d'urgence se réveiller, c'est une question de souveraineté.

Ma proposition:

- Face à la multiplication des censures,**
- Face à la concentration des acteurs mettant à mal notre souveraineté nationale,**
- Face au développement par de nombreux pays d'armées du cyberspace,**

Nous devons organiser:

- **Une politique de défense de la liberté et de l'indépendance d'internet.**
- **Une politique de construction de moteurs de recherches et de clouds.**
 - **Une politique de créations de réseaux sociaux de secours pour protéger notre souveraineté.**
 - **Une politique de défense, capable de gagner une guerre dans le cyberspace et l'espace.**

18 . Pouvoirs étendus à la CNIL.

Les États membres de l'UE ont adopté le règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), qui est entré en vigueur le 25 mai 2018. La loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles étend les missions dévolues à la CNIL et renforce son pouvoir de contrôle et de sanction.

Cette loi du 20 juin 2018 est positive, permet des amendes administratives plus importantes (jusqu'à 20 millions d'euros ou 4 % du chiffre d'affaires annuel mondial consolidé), mais elle reste impuissante face aux GAFA.

Il manque la volonté politique de donner les moyens à la CNIL de négocier avec les GAFA pour défendre la souveraineté nationale quand c'est nécessaire. Il manque le pouvoir à la CNIL de mettre un véto sur les lois liberticides portant atteinte à la neutralité du net. Il manque enfin des moyens matériels à la CNIL pour travailler.

Ma proposition:

- **Négocier la neutralité du net.**
- **Négocier le secret des informations pour la souveraineté des entreprises françaises.**
- **Imposer la couverture réelle de tout le territoire.**
- **Donner les moyens à la CNIL d'application de ce travail.**

19 . Liberté d'entreprendre: une liberté fondamentale.

Qui aurait dit il y a 10 ans que la liberté d'entreprendre serait un jour menacée en France ?

Le confinement et le couvre-feu sont en soi une incroyable atteinte à la liberté d'entreprendre. En effet, des patrons, des indépendants, des entrepreneurs qui ont investi leurs économies, leur temps et leur énergie dans une affaire, se voient ruinés par des décisions de l'Etat.

Le niveau de prélèvements obligatoires couplé à une complexité juridique et une lourdeur bureaucratique nuisent à la liberté d'entreprendre, et favorisent les grandes multinationales pour qui les cabinets d'expertise et autres conseils font partie intégrante de leur organisation. L'inéquité du commerce international, la soumission des politiques aux lobbies et la concentration des forces économiques en oligopoles dans beaucoup de secteurs sont une troisième sorte d'atteinte à la liberté d'entreprendre.

Or, la liberté d'entreprendre est une liberté fondamentale, celle de s'en sortir par soi-même, celle de vivre de son travail, celle d'exercer ses talents et ses passions.

Inscrite dans l'article 4 de la déclaration de 1789, la liberté d'entreprendre est clairement menacée en France. Le secteur marchand ne cesse de reculer en poids dans l'économie. Avec la crise du covid, le poids des dépenses publiques a atteint 65% du PIB, soit le poids du secteur public ... en URSS ! La mauvaise gestion des finances publiques y contribue. Mais la pire des menaces vient des lois de plus en plus liberticides et intrusives qui se multiplient. La dernière en date: l'inscription de l'état d'urgence sanitaire dans la loi courante va créer une épée de Damoclès permanente sur tous les entrepreneurs de France.

Ma proposition:

- Refus catégorique de l'inscription de l'état d'urgence sanitaire dans la loi courante.
- Aide particulière aux entrepreneurs les plus touchés par la crise sanitaire, par la mise en place d'une indemnisation « faillite non-responsable » équivalente à celle que perçoit n'importe quelle salarié inscrit à Pôle Emploi, selon ses années de cotisations.

Pour conclure cette partie essentielle, la défense des libertés publiques devient la grande cause de ce vingt et unième siècle. Le développement des moyens de traçage et de collecte de données à une échelle quasi infinie, l'avancée de la bioéthique et de la miniaturisation des nano particules, la dématérialisation de plus en plus avancée de l'économie, rendent les possibilités de flicage et de contrôle social de plus en plus aisés.

A cela se rajoute la dérive liberticide d'une partie des élites, alliées à la tentation des multinationales de prendre le contrôle de l'économie mondiale afin d'élargir leur champ d'intervention le plus loin possible dans notre intimité. Moyens techniques et avidité des puissants se conjuguent pour le plus grand danger des peuples. Une volonté politique de défendre les libertés publiques et même de dompter le progrès est absolument indispensable.

Sur le plan politique, les reculs de la liberté des peuples sont à l'oeuvre dans le monde. Une nouvelle voie politique, indépendante des lobbies, doit émerger pour défendre la liberté au sens large, qui est l'âme de notre civilisation occidentale et inscrite dans notre devise républicaine. Le recul général des libertés publiques qu'organise le Président actuel relève ainsi d'un projet de société global: moins nous avons de libertés, plus nous serons obligés de nous soumettre aux diktats européens.

Il n'est pas question dans ce projet politique, d'abandonner une once de nos libertés, ni de notre souveraineté nationale.

Pour une « Europe européenne » des peuples unis

« L'Europe d'aujourd'hui ?
Tout le monde y est mal à l'aise, mais personne ne veut la quitter !»

D'une façon générale, le fonctionnement actuel de l'Union Européenne ne nous convient pas. Elle ne protège pas les peuples et agit plutôt comme un cheval de Troie de la mondialisation par des puissances étrangères. Le poids de notre technocratie dans les institutions européennes nous exaspère, car il s'ajoute au poids de notre technocratie nationale. Cette Europe gargantuesque est tatillonne et trop intrusive sur l'accessoire et trop faible sur l'essentiel. Enfin, il est inacceptable qu'un pouvoir technique supranational porte de plus en plus atteinte à la souveraineté de la France.

L'Europe est passée d'une union de forces nationales à un poulpe tentaculaire, obèse et inadapté à ce que les peuples vivent et veulent aujourd'hui.

1 - La France dans l'Europe d'aujourd'hui.

L'idée européenne reste une belle idée. Notre civilisation européenne existe et doit être défendue pour perdurer. Pour cela, elle doit construire une indépendance stratégique pour ne pas être broyée, notamment, entre les rouleaux compresseurs nord-américain et chinois. Nous devons être pragmatiques. Dans la situation actuelle, surendettée et sous-industrialisée, la France ne peut se payer le luxe d'un Frexit. Nous n'en avons pas les moyens pour plusieurs raisons.

Le grand marché uniifié européen est incontournable; il fonctionne et est créateur de richesses. Beaucoup de nos entreprises, notamment frontalières, vendent une partie de leur production dans les pays voisins, et seraient dans l'incapacité d'organiser une chaîne de production spécifique par pays. Le Brexit démontre par contradiction cette réalité. Malgré leur sortie de l'Union Européenne, les Anglais font tout pour conserver l'accès de leurs productions au grand marché européen.

La France était avant la crise du Covid 19, le seul pays européen à avoir un déficit primaire. C'est-à-dire que l'Etat doit emprunter pour payer ses frais de fonctionnement, les salaires des fonctionnaires et les retraites. Pourtant nous empruntons à taux bas, voire négatifs. C'est grâce à l'euro et à la politique de rachat de dettes par la BCE. Sans le plan de rachat de 70 milliards d'euros de dettes jusqu'à la fin du premier trimestre 2022, les taux d'emprunts exploseraient et la France serait aujourd'hui dans la situation de la Grèce en 2008.

Il ne faut pas se tromper de diagnostic. Aujourd'hui la France est faible d'abord parce qu'elle est mal gérée depuis 40 ans. L'Europe n'est pas le problème de la France. Le Président Emmanuel Macron donne des leçons d'Europe à tout le monde, mais c'est bien notre situation interne qui nous rend la vie impossible.

2 - Les solutions d'une politique française souveraine en Europe.

Il s'agira d'abord de redresser la France en supprimant les dépenses inutiles, en relançant l'activité et en construisant une société plus fluide (Voir la politique des trois piliers). Beaucoup de réformes peuvent déjà être faites dans le cadre de l'Europe actuelle. Nous supprimerons les réglementations et normes abusives ajoutées dans le droit français par les différents gouvernements et qui dépassent les exigences du droit européen.

La France ayant retrouvé sa force, nous ferons pression en interne pour faire évoluer l'Europe, sur le modèle de ce que font la Pologne et la Hongrie. Mais pour cela, la France, sans rompre son amitié, doit rompre avec sa fascination un peu naïve pour l'Allemagne. Si la France se croit en couple avec l'Allemagne, ce n'est absolument pas réciproque. En effet, quand l'Allemagne, comme la Belgique aussi, a dû moderniser son aviation militaire, elle a acheté des avions aux Etats-Unis d'Amérique, et non des Rafales français, au mépris de tous les discours sur la défense européenne. L'obsession française pour le couple franco-allemand nous coupe de l'Europe du Sud avec qui nous partageons la même culture latine et les mêmes intérêts économiques.

3 - Pour des frontières européennes maîtrisées.

La question des frontières de l'Union européenne doit être traitée avec pragmatisme. Dans la classe politique française actuelle, nous avons deux camps : celui des partisans d'une Europe fédérale supranationale, et celui des partisans d'une Europe de nations souveraines. Ces deux camps ont à la fois raison et tort.

D'une part, les partisans de l'Europe fédérale ont raison de vouloir renforcer les frontières européennes avec Frontex (6500 personnels, nous en réclamons 20000), ainsi qu'un FBI européen contre, notamment, les trafics internationaux d'êtres humains. Mais ils ont à la fois tort de soutenir, par idéologie une immigration de masse. Une grande partie des électeurs anglais ont voté pour le Brexit, principalement parce qu'ils étaient contre l'invasion migratoire organisée, croyaient-ils, par l'Union Européenne.

D'autre part, les partisans de la souveraineté nationale ont raison de dénoncer l'invasion migratoire organisée pour dissoudre nos identités nationales et notre civilisation européenne. Mais ils ont tort de refuser le renforcement des frontières européennes et de prôner le rétablissement des frontières nationales pour stopper l'immigration. Il est techniquement impossible de bloquer les flux migratoires et les infiltrations de terroristes étrangers (que nous ne confondons pas avec l'immense majorité des migrants qui n'ont aucun lien avec le terrorisme) aux frontières de la France. Il faudrait pour cela embaucher 300000 douaniers, garder 24h/24 tous les petits chemins frontaliers de montagne, ce qui est financièrement et techniquement impossible.

C'est pourquoi, nous proposerons dans notre référendum en début de mandat présidentiel, la supériorité du droit français sur le droit européen en matière de politique migratoire et le remplacement du droit d'asile par un droit de secours.

De plus, sortir des accords de Schengen, qui doivent certes être réformés, serait une erreur. La libre circulation des personnes et des biens dans l'espace européen est une bonne chose, en commençant pour les travailleurs trans-frontaliers et les étudiants. Techniquement il est plus simple de surveiller les frontières européennes que les frontières nationales. Mais laisser les migrants entrer dans l'Union Européenne et les gérer selon l'accord de Dublin a montré toutes ses limites.

Sur ce point essentiel, et compte tenu des vagues migratoires présentes et celles qui s'annoncent, nous assumons notre position originale et pragmatique de garder les frontières européennes, mais aussi, de reprendre le contrôle sur les frontières nationales, et de décider qui a le droit de venir et de rester en France, par notre référendum.

4 . Sortir la France de son isolement.

Le Président Emmanuel Macron se veut le champion de l'Europe. Or, jamais la France n'a été aussi isolée en Europe qu'avec lui. L'Europe du Nord nous prend pour un pays dépendant, incapable de se gérer à l'équilibre. L'Europe de l'Est ne supporte plus nos leçons de morale permanentes. L'Europe du Sud se sent ignorée et prise pour la dernière roue de la charrette par le couple franco-allemand. Quant à l'Allemagne, elle est parfaitement consciente de l'affaiblissement de la France dans tous les domaines et décide de tout, prioritairement, en fonction de ses propres intérêts.

Nous établirons donc une alliance forte avec les pays d'Europe du Sud. N'oublions pas qu'en cas d'éclatement d'une crise financière grave, la solution serait de faire un « euro faible » avec les pays d'Europe du Sud, en coordination avec « l'euro fort » des pays d'Europe du Nord.

Nous renouerons également avec les pays d'Europe de l'Est que nos dirigeants actuels méprisent et affrontent au nom de considérations idéologiques. La France bénéficiait d'une francophilie forte en Roumanie, en ex-Yougoslavie, en Hongrie, en Pologne, qui a été complètement laissée à l'abandon.

Enfin nous étudierons une alliance stratégique avec la Russie. Que ce soit pour la guerre des étoiles, l'indépendance du net, l'avancée technologique militaire... Seule une alliance à terme, avec la Russie, peut nous permettre de rivaliser avec les USA et la Chine.

5 - L'Europe est d'abord une civilisation à défendre.

Nous sommes un peuple européen, structuré par la géographie de notre continent, par notre histoire, par notre culture gréco-latine et par notre religion judéo-chrétienne, nos valeurs et nos particularités nationales. C'est de cette diversité au sein de notre vieille Europe continentale et de nos plus de 2000 ans d'histoire, que vient notre attachement à cet immense territoire: 740 millions d'habitants, c'est une véritable richesse en soi.

Mais l'Union Européenne, mal gérée, sur-administrée et aux services d'une mondialisation ne respectant pas les peuples, nous nous sommes détournés de ce qui reste encore un grand projet, faute de correspondre aux aspirations de chaque nation. Elle a été voulue dans « l'intérêt des peuples, mais s'est faite sans eux ». Les déçus et les sceptiques sont assimilés aux anti-européens, et seule la parole des européistes prévaut.

C'est là toute l'erreur commise à défaut, peut-on l'espérer, qui a abouti en 2005 à un « NON » au référendum français sur la constitution. L'Union Européenne se maintient donc aujourd'hui, sur des bases fragiles, à l'inverse d'une adhésion populaire massive qui devrait être le moteur de toutes les volontés et les décisions. Le fossé s'est creusé entre les oubliés d'une Europe qui ne les protège pas, et ceux qui en profitent.

L'Union Européenne doit construire une souveraineté au service de cette civilisation en complément des souverainetés nationales. Son rôle est aujourd'hui de contribuer à la ré-industrialisation du continent, de renégocier, sous le contrôle des Etats, les traités commerciaux internationaux, de défendre nos intérêts stratégiques, technologiques et militaires, de se préparer à la guerre des étoiles, d'organiser la création d'un cloud, d'un moteur de recherche, de plateformes de vente en ligne, de réseaux sociaux indépendants, et de protéger notre civilisation des vagues migratoires incontrôlées...

Son rôle est aussi de protéger les libertés publiques des peuples européens contre les tentations totalitaires des multinationales comme les GAFAM, de défendre la culture européenne et les multiples cultures locales et identités de terroirs contre la standardisation consumériste qui la menace, de protéger les peuples contre la tendance de la mondialisation qui tente de détruire les avancées sociales et généraliser la précarisation des classes moyennes, et construire les instruments de régulation de la financiarisation pour défendre l'économie réelle.

A l'inverse d'une France faible dans une Europe faible, qui écrase les peuples et piétine les souverainetés nationales, nous proposons une France forte dans une Europe forte, qui protège les peuples et respecte l'identité et la souveraineté de chaque nation.

6 - Une Europe à refonder.

Où est la sécurité européenne? Où est la défense commune? Où est la croissance économique? Où est l'emploi? Où est le respect des identités nationales? Nous ne voyons aujourd'hui, que de la pauvreté qui progresse, une paupérisation qui s'installe et une clochardisation rampante. Cette Europe là a perdu tout son sens. Sous la coupe des institutions européennes actuelles, la France est étouffée, maltraitée et souffrante. Les peuples sont considérés comme la cinquième roue du carrosse, pendant que certains réalisent de fabuleux profits...

Mais il n'est jamais trop tard pour se réveiller. Nos modes de vie « à la Française » et « à l'Européenne » sont des modèles pour nombre de peuples sur d'autres continents. Nous devons les préserver et les faire rayonner.

Nous proposons donc de faire une pause dans la construction européenne, en convoquant une conférence de refondation.

Organisation de la « conférence d'Angers », pour la refondation de l'Europe du XXI ème Siècle.

Seuls les Etats volontaires y participent, (ce qui permet de dégager un noyau dur), des anciens Présidents ou Chefs de gouvernements nationaux, des représentants de la société civile de chaque pays; ceci se faisant aussi avec des représentants passés et présents de nos institutions.

L'ordre du jour pourra être le suivant :

1. Etablir le bilan politique de la construction européenne, de ses méthodes, de son mode de fonctionnement, de sa bureaucratisation, de son rapport avec les peuples...
2. Clarifier le rôle de la Commission européenne dans les politiques et les compétences existantes, après inventaire. Limiter ses prérogatives au profit du Conseil des Chefs d'Etat et de gouvernements, sous le contrôle des parlementaires européens.
3. Définir de nouveaux domaines clefs au sens politique, apportant une valeur ajoutée au niveau européen.
4. Favoriser un plan de reconquête des peuples européens, passant par le respect des institutions à leur égard.

Les objectifs seront de construire une Europe Nouvelle.

1. Penser une Europe forte dans ses compétences.
2. Définir une véritable politique de sécurité européenne.
3. Encourager l'harmonisation fiscale et sociale.
4. Penser l'écologie européenne comme modèle international.

Il est évident que cette proposition de « refondation » de l'Europe sera combattue par les européistes minoritaires et tous les fédéralistes. Mais nul ne peut continuer à malmener les peuples sans qu'à un moment, ils ne se révoltent. Il en va de la survie même de l'institution européenne. Ou elle se réforme maintenant, ou elle meurt.

L'Europe, cette « vieille dame », est attaquée, bafouée et saccagée. Certains ont décidé depuis très longtemps de la mise à mort de notre vieux continent. Nous devons, nous Européens de toutes les Nations qui la composent, nous ériger devant ceux qui veulent son asservissement.

Nous pouvons toujours « faire l'Europe sans défaire la France »; il en va de notre survie à tous, et pour cela, il est nécessaire de rétablir la France comme « La grande Nation » qu'elle a toujours été dans ce continent.

Pour une écologie populaire de progrès

Deux conceptions de l'écologie s'opposent:

- D'un côté la bien-pensance écologique, les militants qui seraient les « éclairés » de la cause, la Doxa des grandes ONG écologistes, de Greta Thunberg, de Barbara Pompili, des EELV etc. Ils portent une même vision de l'écologie: punitive, culpabilisatrice, inefficace sur le plan écologique et profondément anti humaniste. Ils instrumentalisent la pénurie de ressources naturelles pour contraindre les peuples à se serrer toujours plus la ceinture et à restreindre leurs libertés.
- D'un autre côté l'écologie populaire de progrès, efficace, mesurant l'impact global des politiques écologiques aussi bien sur la nature que sur la société. Elle utilise la science pour se libérer de la contradiction entre production et écologie.

La bataille entre écologie populaire de progrès et écologie élitiste régressive est d'abord idéologique car la bien-pensance écologique fait courir d'énormes risques aux peuples.

Se débarrasser des dogmes idéologiques

1 - Le combat idéologique contre la décroissance anti-humaniste.

Cette conception de l'écologie majoritaire dans les mouvements écologiques est terrible. L'homme serait le trouble-fête de la nature. Elle est de plus, profondément anti humaniste. Elle véhicule chez les élites l'idée que, puisque les ressources naturelles sont réduites, il faut se débarrasser des peuples ou restreindre au maximum leur consommation de ressources pour se les réserver. Cependant elle met en lumière une réalité, la contradiction apparente entre productivisme et écologie. La réponse qui en découle pour eux est : produisons moins, vive la décroissance.

A cela nous répondons :

- Quand on ne produit plus en France en respectant les normes écologiques, (ce qu'on voit) on produit ailleurs en respectant moins de normes et avec un coût écologique plus important. (ce qu'on ne voit pas).

Exemple: la fermeture de Fessenheim engendre des restrictions futures de distribution de l'électricité en France, annoncées par la Ministre de la Transition écologique. (Ce qu'on voit). L'électricité que nous allons devoir acheter en Allemagne provient de centrales à charbon, productrices de CO₂. (Ce qu'on ne voit pas).

- Plus les populations s'appauvrissement, plus elles doivent piller les ressources naturelles pour survivre. Le bois est utilisé pour se chauffer ou faire la cuisine, les animaux de brousse sont chassés pour manger, les forêts brûlées pour libérer des terres fertiles, etc

Mais le summum du cynisme est bel et bien le site « Mon écowatt », paru en novembre 2020. Il s'agit d'une météo de l'électricité, qui rend encore une fois, le consommateur coupable de trop consommer, alors qu'en réalité, ce sont la gestion et les choix gouvernementaux qui sont à remettre en cause. Ne doutons pas une seconde que des amendes viendront assortir cet appareil de punition nouvelle génération.

2 - Le combat idéologique contre l'écologie bobo de bonne conscience.

La bonne conscience des bobos écolos fait de la chasse à la voiture individuelle une obsession. Moins de voitures, moins de pollution ! (ce qu'on voit). Sauf que, plus de taxes de toutes sortes sur les voitures, c'est rendre la vie impossible aux travailleurs pauvres des zones périurbaines et des campagnes (ce qu'on ne voit pas). Cela provoque un exode vers les métropoles qui laisse des territoires entiers à l'abandon, ce qui est aussi une catastrophe écologique. Cela conduit à l'augmentation du prix des logements dans les grandes villes, et les travailleurs pauvres sont relégués toujours plus loin dans la périphérie. Ce sont donc des trajets domicile-travail de plus en plus longs qui sont anti-écologiques, et dégradent leur qualité de vie. Voilà comment la loi dictée par ceux qui peuvent se déplacer en trottinettes électriques, (à grand renfort de batteries, dont l'obsolescence programmée est très rapide), est une catastrophe écologique si on en mesure l'impact global.

Ces écologistes croient sauver la planète en cultivant trois pieds de tomates au pied d'un arbre, sur le boulevard en face de leur domicile, quand dans les campagnes, nous adhérons à des Amap qui soutiennent l'agriculture paysanne, et ceci depuis des années.

C'est aussi ce nouveau maire écologiste, qui fait livrer six tonnes de pavés en péniche depuis le port du Rhin à Strasbourg, puis à vélo cargo pour les derniers mètres. La livraison a durée dix jours. C'est le retour au Moyen-Age salué comme un progrès de la conscience écologique.

Mais derrière le ridicule de ces situations se cache une terrible hypocrisie et un combat de classes sociales déguisé. Les vieux diesels sont interdits de centre-ville, mais pas les SUV, et le quinoa bio du Pérou est préféré aux pommes de terre françaises produites à 50 km.

3 - La dénonciation de l'écologie d'affichage et de communication.

Dans les entreprises, les chartes écologiques se multiplient. C'est la chasse aux impressions inutiles. Ce sont des myriades de tableaux Excel pour mesurer des progrès, bien-sûr toujours constants, générants des tonnes de rapports mesurant la réduction de la consommation de papier. Ce sont des mails incitant à faire des économies de mails, comportant tout un laïus pour expliquer qu'il faut éviter de l'imprimer. Ce sont des normes et des réglementations toujours plus nombreuses, qui génèrent des documents toujours plus longs, qui sont donc dématérialisés pour économiser du papier. Mais comme ils sont illisibles à l'écran tellement ils sont compliqués, les employés les impriment pour mieux les comprendre...

Ce que les écologistes ne vous disent pas, c'est que cliquer c'est aussi polluer. En 2017:

- Les 8,6 millions de data-centers dans le monde ont produit 2% des émissions de CO2.
- Internet pollue plus que les avions: une recherche internet c'est 5g de CO2. Il y a 140 millions de recherches à l'heure dans le monde, soit, 1 000 allers-retours Paris/New-York.
- Les spams émettent autant de CO2 que trois millions de voitures.
- Un mail envoyé avec une pièce jointe est équivalent à une ampoule allumée pendant une heure.

Nous avons tous des dizaines d'exemples d'incohérence. Le summum de cette bureaucratie pseudo écologique est le marché du carbone. L'idée d'attribuer des quotas échangeables sur un marché, a généré bureaucratie et corruption pour rien, puisque la loi de l'offre et de la demande a réduit le prix à 5€ la tonne, ce qui est trop peu pour être incitatif. Quant à fixer un prix plancher comme le veut la France, c'est accélérer encore notre désindustrialisation. C'est donc inutile et coûteux, voire nuisible. Aucun choix n'est le bon.

4 - Non à la multiplication des éoliennes.

Les éoliennes, celles que nous connaissons, sont un scandale à tous les niveaux:

- Un gouffre financier avec l'argent des contribuables.
- EDF rachète aux promoteurs le courant produit à 91€ le kwh, alors que le coût marginal du kwh produit par une centrale nucléaire est de 33 €.
- Elles dévastent nos paysages et portent gravement atteinte à la biodiversité.
- Par leurs 200 m de hauteur à possiblement 500 m des habitations, elles provoquent une dépréciation de la valeur des biens de 30 à 40%.
- Pour faire tenir ces monstres d'acier, il est nécessaire de couler plus de 400 m³ de béton. (matériau le plus destructeur sur Terre).
- Pour le démantèlement, une réserve de 50000 € d'aide par éolienne est prévue, alors que tous les responsables savent déjà que le coût estimé est plus proche des 450000 €. Qui paiera?
- Ajoutons que la production n'est pas et ne sera jamais coordonnée aux besoins puisqu'elle est intermittente et impossible à stocker pour l'instant.

L'éolien ne peut donc que s'adosser à un autre mode de production pour pouvoir fournir de l'électricité en continu.

5 - Non au tout voiture électrique.

Alors qu'on avait incité les français à se doter de diesels, il devient subitement interdit, et ceci au moment où les constructeurs avaient faits d'énormes efforts pour réduire la consommation et la pollution en particules fines de leurs véhicules. On nous présente donc, à tort, la voiture électrique comme la solution miracle.

Rappelons ce qu'est la voiture électrique:

- Des batteries qu'il faut produire en polluant et dans des conditions sociales épouvantables en RDC ou en Birmanie. Elles sont constituées de métaux rares dont l'essentiel du marché est contrôlé par la Chine. Ce sont des ressources qui risquent rapidement de s'épuiser.

- Il faut renouveler ses batteries au bout de 100000 km environ, coût de 4000€ minimum.
- L'alimentation électrique est plus que litigieuse, alors que nous sommes déjà au bord de la rupture par manque de production suite à la fermeture de Fessenheim.
- Une batterie soit s'achète, soit se loue de 60 à 150€ par mois, c'est une charge fixe supplémentaire très difficile à supporter, pour les classes moyennes et populaires.
- L'autonomie même si elle progresse reste très réduite.

C'est donc une stupidité stratégique de se tourner vers le tout électrique maintenant.

6 - Non à la fin programmée de la voiture individuelle et à la taxe carbone aveugle.

Les écolos bien-pensants nous présentent la disparition programmée de la voiture individuelle comme un choix de société pour passer de l'individualisme à la solidarité. C'est en fait un choix d'asservissement.

La voiture individuelle est d'abord une autonomie et une liberté de déplacement. Y renoncer, c'est absolument impossible dans les zones périurbaines ainsi que dans les campagnes. C'est contraindre ces zones à la désertification, et pour tous les citoyens, dépendre des transports en commun, limités aux zones desservies.

La société française devient sur tous les plans, une société où l'état prend le contrôle de l'individu. L'instrumentalisation de l'écologie contribue au recul général des libertés.

La multiplication des taxes culpabilisatrices sur le conducteur, dont la taxe carbone, plombe particulièrement le pouvoir d'achat des travailleurs pauvres des campagnes et des zones périurbaines, avec des conséquences sociales et écologiques considérables, donc contre-productives.

Il y a donc nécessité de remettre en cause ce dogme de la taxe carbone aveugle, qui s'applique à tout le monde de la même façon, et augmente en continue.

7 - Réabilitons le nucléaire.

La France est l'un des pays d'Europe qui rejette directement le moins de CO₂, grâce à l'essentiel de sa production d'électricité qui provient du nucléaire (75%).

En 2017 en France, nous avions 0,31 GigaTonne/an d'émissions de CO₂ soit 0,9% de l'émission mondiale et 4,56 Tonne/habitant.

L'Allemagne c'est 0,72 GigaTonne, 2,2% des émissions mondiales 8,70 Tonne/habitant.

Nos bons résultats par rapport aux autres pays occidentaux proviennent de notre industrie nucléaire.

Stratégiquement, il est stupide de s'en prendre au nucléaire. Nous avons une avance technologique dans ce domaine et le monde va avoir besoin du nucléaire dans l'avenir pour réduire ses émissions en CO₂, et faire face à l'augmentation des besoins. De plus, pour avoir les moyens d'entretenir et de renouveler notre parc, ainsi que pour progresser dans le stockage des déchets et la sécurité nucléaire, il faut continuer d'investir dans ce domaine.

On ne peut pas faire les choses à moitié, et deux stratégies s'offrent à nous:

- Investir dans la fabrication d'EPR plus petits et plus fonctionnels, dans la sécurité et dans les technologies de stockage, renouveler notre parc et continuer d'exporter.
- Ou arrêter d'investir, perdre définitivement notre avance technologique et nous laisser la place aux Chinois.

Le plan dogmatique de réduction à 50% de notre production d'électricité par le nucléaire doit donc être abandonné.

La bonne stratégie n'est pas de choisir entre le nucléaire et les énergies renouvelables, mais de développer les deux, pour faire face à l'augmentation de la consommation d'électricité et exporter plutôt qu'importer de l'énergie.

Enfin, cessons de financer les énergies renouvelables avec l'argent du nucléaire. Cette subvention ne les aide pas. Elles doivent être incitées à progresser dans un marché libre et non faussé. Cela fera le tri entre celles qui sont viables et les autres.

Pratiquer une écologie en symbiose avec le peuple français

Une fois ces dogmes balayés, notre politique écologique, pour être efficace, doit être construite sur la double réalité de la crise écologique, à savoir:

- Le réchauffement climatique et la pollution.
- La disparition de la biodiversité et l'épuisement des ressources naturelles.

Autrement dit, la détérioration des équilibres naturels et l'appauvrissement de la nature. L'écologie populaire, c'est une écologie qui donne des réponses efficaces à ces deux crises écologiques, tout en mesurant l'impact global de ces réponses, aussi bien sur le plan écologique que sur le plan humain.

1 - Réchauffement climatique et pollution.

Les alternatives écologiques.

La philosophie de l'écologie populaire de progrès, c'est:

- Rendre la consommation économique en ressources naturelles et peu polluante.
- Devenir source de dynamisme économique et de créativité.
- Permettre de sortir du dilemme entre productivisme et écologie.

Il y a des milliers d'exemples et des possibilités infinies à cette écologie.

- *Le plastique d'algues.* Il consiste à cultiver des algues et à les transformer en plastique, comme la société Algopack en Bretagne, et c'est français!
- *Le recyclage des déchets organiques des métropoles.* Pas seulement ce qui se fait déjà avec les déchets alimentaires, les cartons, mais aussi les matières fécales qui peuvent produire des tas de choses dont du gaz, de l'engrais, des matériaux de construction, à l'instar de cette société en Afrique : Usbek et Rica. C'est là aussi une ressource inépuisable, l'or marron pourrait bien suppléer l'or noir.
- *La brique de chanvre:* 100% naturelle, recyclable et biodégradable, la culture du chanvre favorise l'absorption du CO2 par photosynthèse.

Il existe de multiples sortes de matériaux de construction alternatifs. L'avenir est à leur développement en adaptant l'architecture au matériau utilisé. L'idée est de repérer les Start-up prometteuses et de les aider à se développer. L'état doit être aux aguets de ces entrepreneurs ingénieux car c'est d'eux, si on sait les soutenir, qu'émergeront les nouvelles industries qui feront notre richesse de demain. Soutenons leur développement en créant des filiales techniques à proximité, en réduisant leurs impôts et réglementations administratives, en leur facilitant la vie par tous les moyens.

Le nucléaire.

Notre parc nucléaire vieillit. Nos 58 réacteurs ont presque tous 40 ans. Plutôt que de chercher à sortir du nucléaire, réinvestissons massivement dans ce secteur: la sécurité nucléaire, le traitement des déchets, l'EPR, en évitant l'écueil du gigantisme et sécurisons sans complexe notre approvisionnement en uranium.

L'éolien maritime.

Deuxième espace maritime au monde, il est un atout naturel de la France. Grâce à ses façades maritimes sur la Méditerranée, la Manche, la mer du Nord, l'océan Indien, l'océan Atlantique, l'océan Pacifique, la France dispose de ressources inépuisables..

On comptait en 2014, 2488 éoliennes maritimes en service dans 11 pays européens dont 1184 pour le Royaume-Uni et aucune en France ! Les détracteurs de l'éolien maritime pointent les coûts encore trop importants. Certes! Mais ces coûts ne peuvent que baisser si on investit massivement. Le Danemark, qui est pionnier en la matière, arrive à fabriquer des turbines qui coûtent 100€ le mégawatt/heure. D'autres dénoncent l'impact sur la faune marine. C'est vrai, mais la recherche progresse pour réduire l'impact des ondes sous-marines notamment. Il faut continuer.

Le potentiel de la France est estimé à 40 gigawatts pour l'éolien maritime et de 20 gigawatts pour l'éolien terrestre soit 1/3 de notre consommation d'électricité. C'est gigantesque et très bienvenue à l'heure où nous allons tout droit vers une impasse énergétique. Nous avons deux grands opérateurs de l'énergie, EDF et Engie, qui ont le savoir-faire pour gérer des parcs éoliens maritimes, et Alstom pour construire des turbines, en pointe pour les turbines hydrauliques sous-marines utilisant les courants marins.

Il nous manque juste des politiques à la hauteur des enjeux. Certes six projets de création de parcs éoliens maritimes sont dans les cartons, mais c'est beaucoup trop peu et trop tard. Le travail de prospective au service de l'intérêt général et la prise de décisions fortes et courageuses est encore absente.

L'optimisation de la consommation d'énergie avec la 5G.

La généralisation de la 5G ouvre la porte à l'ère des objets connectés, et par le fait, à toutes les applications pour optimiser la consommation d'énergie.

Ne nous en privons pas!

La production locale, la réindustrialisation.

Là aussi, il faut changer de vision. Nous devons nous atteler à une écologie efficace. Plutôt que de multiplier les normes, notamment au-delà de ce qu'impose l'Europe, il faut au contraire les réduire, réduire les taxes, réduire les réglementations, ceci pour produire plus en France. L'impact écologique global de la France a augmenté alors que nos productions industrielles et agricoles ont baissées.

Pour relocaliser, il faut recréer un environnement favorable aux entrepreneurs et rompre avec la surenchère permanente de normes.

La renégociation des traités commerciaux internationaux.

Tafta, Ceta, Mercosur, ces traités internationaux comportent un énorme biais: ils consacrent l'inéquité du commerce international car ils favorisent outrageusement les multinationales par rapport aux petites entreprises locales.

Pour relancer la production locale, il faut corriger ce biais.

Pour se faire, il est nécessaire de supprimer les tribunaux d'arbitrage, dont le coût rend le recours impossible pour les ETI ou les PME. De plus, l'impossibilité pour les états d'imposer des normes écologiques aux multinationales sous peine de devoir les dédommager est une inéquité de plus, alors que ces mêmes états les multiplient pour les TPE, PME et ETI. D'où la nécessité d'ajouter des clauses écologiques, sociales et de protection de la souveraineté des états à l'intérieur de ces traités.

La taxe carbone aux frontières de l'Europe.

Il faut oser le rapport de force avec l'Allemagne sur ce sujet. L'augmentation de la taxe carbone ne doit être acceptée qu'aux frontières de l'Europe. L'Allemagne s'y oppose pour ne pas déroger aux lois de l'OMC, par crainte de représailles.

La France doit refuser toute augmentation de la taxe carbone interne à l'Europe, et à fortiori interne à la France, et n'accepter d'augmentation que sous forme de la création d'une taxe carbone aux frontières de l'Europe. C'est indispensable pour l'équité du commerce international et pour espérer relancer l'industrialisation de la France.

Les petits gestes de la vie quotidienne et les actions anti-gaspillage.

Sans faire d'écologie punitive, les actions pour limiter les gâchis ont évidemment leur utilité, elles doivent être encouragées.

2 - Bio diversité et préservation des ressources naturelles.

Les alternatives écologiques.

Comme pour la lutte contre le réchauffement climatique et la pollution, nous devons encourager, aider et développer toutes les initiatives allant dans le sens de la préservation des espèces et des ressources.

Quelques exemples pour nettoyer les océans et les mers des plastiques:

- Le projet Ocean CleanUp, du Néerlandais Boyan Slat, pour venir à bout du 7ème continent.
- Le Manta, quadrimaran nettoyeur de plastiques du navigateur Yvan Bourgnon.
- La larve Galleria Mellonella découverte par la scientifique Frédérica Bertocchini, capable de dégrader le polypropylène des sacs plastiques qui polluent les océans.

Les solutions existent!

La diversité des semences.

Les semences font partie du patrimoine des tous les humains. En interdire certaines pour en favorisées d'autres est une aberration.

- Rétablissions le droit de semer et surtout de commercialiser toutes les anciennes semences.
- Ajoutons une politique d'éducation à accepter des aliments qui ne correspondent pas aux standards habituels. Une pomme qui ne soit pas complètement ronde n'en est pas moins bonne.

La viande qualitative et le bien-être animal.

La surconsommation de viande de mauvaise qualité est une catastrophe écologique. Pour produire 1 kg de viande de bœuf, il faut 800 litres d'eau. Or, le manque d'eau est déjà criant dans certaines régions du monde comme en Inde et au Moyen-Orient. Ce sont aussi des forêts qui sont rasées pour laisser la place à l'élevage.

La direction à prendre est de favoriser une consommation de moins de viande, mais d'une viande d'excellente qualité.

Ceci est donc lié tout naturellement, à une plus grande attention au bien-être animal.

Lutte contre l'artificialisation des sols.

Entre 1960 et 2010, la superficie agricole a baissé de 20%. Le rythme d'artificialisation des sols se poursuit à la vitesse de 1% du territoire tous les 10 ans. Celle-ci se fait de façon anarchique, elle morcelle les espaces agricoles, casse la continuité territoriale entre les zones agricoles et affecte ainsi la biodiversité et l'infiltration des eaux de pluie.

Certes, le Grenelle de l'environnement s'est fixé comme objectif la préservation des terres agricoles, mais les politiques du logement ont incité au grignotage progressif des terres en encourageant l'investissement locatif, là où le prix des terrains était le moins cher c'est à dire loin des centre-ville. Les terrains constructibles valent en moyenne 55 fois plus que les terrains agricoles! Le prix de ceux-ci a augmenté de 65% entre 1997 et 2010. De plus, la population augmente, mais la surface occupée par personne s'est accrue de 43% entre 1978 et 2006.

Il est donc nécessaire de mettre en place une politique de protection des terres agricoles:

- Incitation à la densification de l'habitat urbain et péri-urbain avec de nouveaux modèles architecturaux: moins de pavillons et plus de petits immeubles de 3 ou 4 étages, comme du Haussmann dans les petites villes, favorisant le commerce en rez-de-chaussée, afin de ne pas éloigner les habitants des services commerciaux et publics.
- Taxation plus importante des plus-values suite à la revente d'un terrain agricole requalifié en terrain constructible. Cette mesure peut freiner la spéculation.
- Baisse du foncier agricole pour les terres utilisées pour l'agriculture et l'élevage.
- Durcir les lois sur les ZAP (Zones Agricoles Protégées) avec une véritable sanctuarisation et l'interdiction d'usage de certaines à d'autres fins que l'agriculture. Cela est particulièrement nécessaire pour les meilleures terres situées près de zones urbaines et donc soumises à une pression spéculative forte.

Conservation des haies, des zones humides et entretien du territoire.

L'aménagement du territoire joue un rôle important dans la conservation de la biodiversité, la protection contre l'érosion et la conservation de la qualité des sols. Nous avons la responsabilité de protéger les bocages et les zones humides le plus possible. Nous le ferons en corrélation avec les recommandations des experts.

(Voir l'excellent document de V. Viaud, C. Grimaldi et P. Merot: « Impact des haies sur la ressource en eau et en sol à partir de l'exemple de la Bretagne : résultats récents et perspectives »).

Les abeilles.

Nos abeilles disparaissent et c'est une catastrophe écologique de plus à éviter. C'est un équilibre difficile à tenir entre les écologistes qui considèrent que toute agriculture non bio est hérétique, et les lobbies de l'agroalimentaire qui nient systématiquement toute nocivité à leurs engrains et produits phytosanitaires. Pragmatisme et indépendance par rapport aux lobbies sont donc indispensables.

Indiscutablement, certains engrains et pesticides ont une part de responsabilité. En même temps, exiger un passage de toute l'agriculture à l'agriculture bio est déraisonnable, tant que toutes les mesures d'accompagnements de changement ne sont pas sur la table. Nous avons vu avec le secteur de la betterave sucrière, que cela revient à prendre le risque de détruire notre production nationale de qualité, pour importer une production de moindre qualité.

Pour être dans l'action, nous avons tous un rôle à jouer, en achetant notamment notre miel auprès des producteurs locaux, en évitant les pesticides dans nos jardins, en cultivant des plantes mellifères.

- Au niveau gouvernemental, protéger les abeilles doit devenir une grande cause nationale. Sans tomber dans l'action encore une fois punitive, il est nécessaire de réunir tous les acteurs de cette filière, afin d'établir un véritable plan de sauvetage.
- Laisser les nouvelles découvertes, anti-pesticides notamment, prendre toute leur place dans cette lutte pour sauver les abeilles sur notre territoire.

Soyons donc les promoteurs d'une écologie pragmatique, « joyeuse », porteuse d'alternatives créatives et créatrices de richesses. Utilisons le progrès pour rendre la consommation économique en ressources naturelles et peu polluantes, tout en incarnant un pouvoir politique indépendant des lobbies.

Ce serait une erreur de sortir des accords internationaux, malgré qu'ils aient été conçus par une Doxa pratiquant l'écologie punitive, et donc, contraire aux intérêts des peuples. Ils seront donc à faire évoluer.

*D'où la nécessité de porter sans complexe le débat public sur le:
« Comment fait-on de l'écologie aujourd'hui ? »*

Avoir la France dans le cœur

direction@jaclinemouraud.fr